



■ Avis d'appel public à la concurrence

Département(s) de publication : 60
Annonce No 20-38736
Services

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Centre Communal d'Action sociale, Correspondant : M. Jean-Claude Villemain - président, 80 rue Victor Hugo – 60100 Creil Cedex, tél. : 03-44-62-70-00, courriel : sandrine.fernandes@mairie-creil.fr, adresse internet : <http://www.creil.fr>.

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.achatpublic.com>.

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Protection sociale.

Objet du marché : marché de maîtrise d'œuvre pour la construction du CCAS de Creil et d'une Maison de quartier.

Catégorie de services : 12.

CPV - Objet principal : 71200000.

Lieu d'exécution : rues Edouard Branly et Charles Peguy, 60100 Creil.

Code NUTS : FRE22.

L'avis implique un marché public.

Caractéristiques principales : appel à candidatures relatif à une mission de maîtrise d'œuvre pour la construction des nouveaux locaux du CCAS (Centre Communal d'action Sociale) et d'une Maison de quartier à Creil, d'une surface utile totale estimée à environ 900m² comprenant :

- les locaux du CCAS (Administration Générale, Direction de la Santé et de l'autonomie de la Personne, Direction du Logement et des Aides Sociales, des locaux communs) pour environ 700m² (SU).

- la Maison de Quartier (bureaux et salles) pour environ 200m².

Le programme intègre le traitement périphérique des constructions, des accès et la création de stationnements.

Groupement de commandes entre le CCAS de Creil (coordonnateur) et la Ville de Creil.

Les enveloppes prévisionnelles affectées par les Maîtres d'ouvrage aux travaux s'élèvent aux montants de :

- pour le CCAS : 1 688 000 euros (H.T.) (valeur février 2020)
 - pour la Maison de Quartier : 378 000 euros (H.T.) (valeur février 2020)
- Soit un montant total de 2 066 000 euros (H.T.).

Ce marché est lancé sous la forme d'une procédure adaptée restreinte. Phase 1 : sélection des candidats ; phase 2 : sélection de l'offre retenue.

Les variantes seront prises en compte pour la phase 2 de la procédure

Des variantes seront-elles prises en compte : oui.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : non.

Prestations divisées en lots : non.

Durée du marché ou délai d'exécution : 47 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 4 novembre 2020.

Cautionnement et garanties exigés : retenue de garantie de 5% du montant du marché (partie travaux). Le titulaire, sauf s'il s'agit d'un organisme public, doit justifier de la constitution d'une caution personnelle et solidaire ou d'une garantie à première demande à concurrence de 100.0 % du montant de l'avance.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : art. R2191-3 à R2191-63 du code de la commande publique. Modalités de paiement : le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la réception de la facture. Mandat administratif sur service fait. Modalités de financement : emprunts, subventions (Feder et CGET / Agence nationale de la cohésion des territoires) et fonds propres du budget du CCAS et de la Ville.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : en cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur.

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : le candidat se présentera sous la forme d'une équipe pluridisciplinaire comportant les compétences minimales obligatoires suivantes :

- architecture – mandataire
- structure (conception, dimensionnement)
- fluides : thermique - chauffage - ventilation - plomberie - courants forts - courants faibles – ssi
- économie de la construction
- vrd : conception et dimensionnement des chaussées, ouvrages de traitement des eaux pluviales, traitement paysager

Il est interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en cas de qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Conditions de participation :

Critères de sélection des candidatures : les candidats seront classés en fonction des critères suivants :

- composition de l'équipe : 20 points
- capacités financières : 20 points
- moyens humains : 10 points
- expériences dans la réalisation d'équipements de complexité similaire : 50 points.

Situation juridique - références requises :

- lettre de candidature (modèle Dc1 ou équivalent), comportant l'ensemble des indications permettant d'identifier le candidat ou l'ensemble des membres du groupement en cas de réponse en groupement. Celle-ci n'a pas à être signée par la personne habilitée à engager le candidat.

Le Dc1 peut être utilisé par les groupements d'entreprises comme document d'habilitation du mandataire. Ces derniers remplissent un document unique et chaque membre du groupement le signe puis produit les renseignements ou documents demandés par le pouvoir adjudicateur. Ce document devra indiquer quel type de mandat est donné : mandat de représentation uniquement, mandat de signer le marché en leur nom, mandat spécifique à préciser.

- copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire,
- document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat si le signataire n'est pas le représentant légal de la société,
- déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait pas l'objet d'une des interdictions de soumissionner telles que définies R.2143-3 et qu'il est en règle au regard des articles L.1512-1 à L.1512-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. La remise d'un Dc1 vaudra remise d'une déclaration sur l'honneur.

Capacité économique et financière - références requises :

- déclaration du candidat (modèle Dc2). En cas de groupement, chaque membre doit fournir au Pouvoir Adjudicateur une déclaration du candidat,
- le chiffre d'affaires global et chiffre d'affaires concernant les services objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles. En fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. La capacité financière minimale de chaque candidature (appréciée à travers la somme des chiffres d'affaires moyens des 3 derniers exercices de chaque membre) est fixée à 160 keuros (H.T.).
- déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Capacité économique et financière - Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) : la capacité financière minimale de chaque candidature (appréciée à travers la somme des chiffres d'affaires moyens des 3 derniers exercices de chaque membre) est fixée à 160 keuros (H.T.).

Référence professionnelle et capacité technique - références requises :

- l'attestation d'inscription à l'ordre des Architectes.
- liste de références des principales prestations ou travaux effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique,
- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des 3 dernières années,
- indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de service ou de conduite de travaux de même nature que celle du contrat.
- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation des marchés de même nature,

- l'indication des techniciens ou des organismes techniques, qu'ils soient ou non intégrés au candidat, en particulier de ceux qui sont responsables du contrôle de la qualité et tests de sécurité, auquel le candidat pourra faire appel pour l'exécution de la prestation.

Les candidats devront également produire au dossier de candidature :

- une description détaillée des moyens humains (qualifications) de l'entreprise candidate ; notamment les moyens mis en œuvre pour le suivi de la prestation (responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du contrat)
- un fichier de synthèse de leur candidature suivant le modèle imposé par le pouvoir adjudicateur (ce document est déposé sur le profil acheteur à l'adresse suivante : https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_euC787d0pf&v=1&selected=0).

La prestation est réservée à une profession particulière.

Référence des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

- inscription à l'ordre des Architectes (pour le mandataire du groupement).

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargé de la prestation.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat : voir les documents demandés au paragraphe "conditions de participation" de l'annonce publiée au BOAMP. Les pièces demandées sont également reprises dans le règlement de la consultation déposé sur le profil acheteur :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_euC787d0pf&v=1&selected=0.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Nombre minimal de candidats admis à présenter une offre : 3.

Nombre maximal de candidats admis à présenter une offre : 3.

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats : les candidats seront classés en fonction des critères suivants :

- composition de l'équipe : 20 points
- capacités financières : 20 points
- moyens humains : 10 points
- expériences dans la réalisation d'équipements de complexité similaire : 50 points.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- 1- montant de l'offre : 25 %;
- 2- qualité fonctionnelle, technique et architecturale : 40 %;
- 3- estimation des travaux : 15 %;
- 4- méthodologie d'intervention : 10 %;
- 5- délais pour les études et les travaux : 10 %.

Type de procédure : procédure adaptée

Date limite de réception des candidatures : 26 mai 2020, à 17 heures.

Date prévue pour l'envoi aux candidats sélectionnés de l'invitation à présenter une offre ou à participer au dialogue : 3 juillet 2020.

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : AS2020MO01

Renseignements complémentaires : une visite du site pourra être organisée avec les candidats sélectionnés pour participer à la seconde phase de consultation (visite facultative). Néanmoins, le site demeure libre d'accès durant toute la procédure.

Un règlement de la consultation et le fichier de synthèse de la candidature à compléter par les candidats sont joints dans le dossier d'appel à candidatures de la présente procédure. L'ensemble du dossier est téléchargeable sur le site achatpublic.com à l'adresse ci-dessous :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_euC787d0pf&v=1&selected=0.

Il s'agit d'une procédure adaptée restreinte :

Phase 1 : Après examen des capacités des candidats, le pouvoir adjudicateur sélectionnera 3 candidats qui seront invités à remettre une offre.

Phase 2 : Chaque candidat remettra une offre conforme à la demande du pouvoir adjudicateur. Après une première analyse, le pouvoir adjudicateur auditionnera chacun des candidats qui seront invités à présenter leurs prestations. Ces auditions donneront lieu à des échanges au sujet des prestations remises et à la négociation de l'offre. Les candidats seront invités à compléter leurs offres et confirmer leurs réponses par écrit dans un délai qui leur sera prescrit.

Dans le cadre de cette procédure adaptée restreinte, il sera versée une prime maximale de 6 600 euros (H.T.) pour les candidats de la phase 2. L'examen et le classement n'ouvre pas automatiquement droit à la prime.

Date d'envoi du présent avis : 27 mars 2020

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : le dossier de consultation des entreprises doit être téléchargé sur achat public à l'adresse suivante :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_euC787d0pf&v=1&selected=0 ; ou sur <http://www.creil.fr> (Rubrique "vie municipale - marchés publics").

Conditions de remise des offres ou des candidatures : le pouvoir adjudicateur impose la transmission des plis par voie électronique pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée.

La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_euC787d0_pf&v=1&selected=0.

Dans le cadre de cette consultation, la signature électronique est exigée du candidat dès la remise de l'offre.

Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés : adresse internet :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_euC787d0_pf&v=1&selected=0.

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus : adresse internet :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_euC787d0_pf&v=1&selected=0.

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : adresse internet :

https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2020_euC787d0_pf&v=1&selected=0.

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, CS 81114, 80011 Amiens Cedex, tél. : 03-22-33-61-70, courriel : greffe.ta-administratif@juradm.fr, télécopieur : 03-22-33-61-71

adresse internet : <http://www.amiens.tribunal-administratif.fr>.

Organe chargé des procédures de médiation : Préfecture de Meurthe et Moselle, 1 rue du Préfet Claude Erignac, 54038 Nancy Cedex, courriel : michel.hazotte@meurthe-et-moselle.gouv.fr

adresse internet : <http://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr>.

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Service du greffe du tribunal administratif désigné ci-dessus.

Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre, Prestations de services.